



**Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard  
relative à l'enseignement dans la langue de la minorité  
et à l'enseignement de la langue seconde**

**Plan d'action de l'Île-du-Prince-Édouard  
2000-2001 à 2002-2003**

**Préambule**

Ce plan d'action découle d'un engagement du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard envers la communauté acadienne et francophone de la province et du désir de continuer à appuyer l'apprentissage de la langue seconde chez les élèves.

L'Île-du-Prince-Édouard, par l'entremise de la loi scolaire, a créé trois commissions scolaires : deux commissions scolaires anglophones et une commission scolaire francophone. L'article X (dix) de cette loi, décrit les règlements qui accordent la gestion scolaire au conseil d'administration de la Commission scolaire de langue française et les responsabilités qui en découlent. La province de l'Île-du-Prince-Édouard fut une des premières provinces au pays à accorder la gestion scolaire à la minorité francophone.

En mars 2000, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard proclama la Loi sur les services en français, démontrant son désir sincère de prendre un rôle de leadership au pays. De plus, le ministère de l'Éducation a démontré que l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone est d'une grande importance en appuyant en septembre 2000-2001 la mise à l'essai de programmes scolaires dans les nouvelles régions de Summerside-Miscouche, Prince-Ouest et Rustico.

La Commission scolaire de langue française avait en juin 2000, deux écoles de la première à la douzième année avec un total de 608 élèves. Ces deux écoles se situent dans la région Évangéline et à Charlottetown. Les trois nouveaux emplacements qui ont commencé en septembre 2000, sont venus ajouter 16 élèves aux effectifs de la Commission scolaire de langue française.

On trouve actuellement 64 écoles de langue anglaise dans la province dont 25 écoles qui offrent des programmes d'immersion à plus de 3 800 élèves ou environ 15% de la population étudiante. La majorité des élèves participent au programme d'immersion longue, mais une commission scolaire offre aussi un programme d'immersion moyenne et un programme d'immersion courte.

Le programme d'Immersion longue se base sur un horaire qui offre 90% de la journée en français de la première à la troisième année. Le 10% du temps en anglais est normalement consacré au cours de musique et d'éducation physique. L'anglais comme discipline, est introduit pour 75 minutes par jour à partir de la quatrième année. Le programme d'immersion moyenne commence en quatrième année et le programme d'Immersion courte commence en septième année. Les élèves de tous les programmes d'immersion se joignent en dixième année.

Le français de base est obligatoire de la quatrième année à la neuvième année. La programmation se base sur un temps de 30 minutes par jour en quatrième, cinquième et sixième année et sur un temps de 40 minutes par jour à l'intermédiaire. Des crédits en français langue seconde sont offerts dans toutes les écoles secondaires de la province.

Le nombre d'élèves en programme de langue seconde dans cette province a toujours été significatif et Statistiques Canada a démontré que l'Île-du-Prince-Édouard jouit de la plus haute augmentation de bilinguisme chez les adolescents et les adolescentes au pays. Ces statistiques démontrent un accroissement entre 1981 et 1996 de 8,7% à 23,5%.

Ce plan essaiera donc d'appuyer, d'améliorer et d'innover dans la matière de l'éducation. Entre autre, il cherchera à

- augmenter les effectifs dans tous les programmes en français,
- offrir des services comparables à ceux de la langue de la majorité en adaptation scolaire pour la Commission scolaire de langue française,
- développer un nombre important de nouveaux programmes d'études en français, en sciences, en mathématiques, en sciences humaines, en technologies et carrières et en français de base,
- mettre en place une équipe de conseillers, de conseillères et de formateurs au service des écoles

- de la province pour la langue de la minorité et pour la langue seconde,
- mettre en marche des campagnes de promotion des divers programmes en français,
- étudier les facteurs qui influencent les décisions des élèves et des parents dans leur choix scolaires,
- mettre en évidence des recherches et des statistiques pour les décideurs,
- renouveler les bibliothèques scolaires pour la langue de la minorité et pour la langue seconde,
- former les élèves et le personnel enseignant à être chef de file en technologie pour la langue de la minorité et pour la langue seconde,
- appuyer les occasions de formation linguistique et pédagogique pour le personnel enseignant,
- augmenter les échanges et les activités culturelles disponibles,
- appuyer les occasions de formation pour les parents afin qu'ils puissent pleinement participer à la vie scolaire de leurs enfants et ce pour la langue de la minorité et pour la langue seconde.

Afin d'arriver à développer ce plan, le ministère de l'Éducation consulta la Commission scolaire de langue française à plusieurs reprises, passa une journée en retraite avec Canadian Parents for French et demanda à la Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard d'identifier ses priorités. Le ministère a aussi eu un bon nombre de discussions formelles et informelles avec des intervenants scolaires de différentes régions.

Il va de soi que plusieurs priorités identifiées par nos partenaires n'ont pas de valeurs monétaires. Par exemple, Canadian Parents for French aimerait voir la certification des élèves en Immersion au secondaire en accordant un diplôme spécifique aux élèves en immersion qui ont choisi un certain nombre de cours en français. Ceci demande une bonne volonté de la part des partenaires en éducation et n'a pas de coût direct. Une forte programmation, des échanges culturels et des occasions de formation encourageront le développement d'une politique appuyant la certification des élèves.

Un autre exemple a été cité par les intervenants francophones à plusieurs reprises : la priorité numéro un est l'établissement de programmes en français dans de nouvelles régions. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a répondu à l'attente des parents à cet égard. Les dépenses pour ces projets se retrouvent dans une entente spéciale entre le Canada et l'Î.-P.-É. portant sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité, mais plusieurs activités de promotion, de francisation, et de programmation se retrouvent au sein de ce plan d'action.

Dans l'exercice de planification stratégique du ministère de l'Éducation, la Division des programmes en français a identifié cinq buts importants, dont l'amélioration de la formation du personnel enseignant, l'amélioration du curriculum, des programmes, des services et des ressources fournis par la Division ainsi qu'une plus étroite collaboration avec ses partenaires en éducation.

Ce plan permet donc au ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard de répondre à ces besoins avec l'appui important de Patrimoine canadien, partenaire essentiel dans ces projets. Cet appui de Patrimoine canadien, tant financier que moral, couvre les coûts qui ne sont pas normalement couverts par le programme des fondations pour le système scolaire. Par exemple, le programme des fondations n'appuie pas des programmes culturels, éléments essentiels à la réalisation de la communauté canadienne, tant minoritaire que bilingue. Pour calculer ces coûts, le ministère de l'Éducation a utilisé des formules provinciales s'appliquant à chacun des objectifs visés par le plan d'action.

Il s'agit donc d'un plan qui veut installer les fondements solides sur lesquelles la minorité et les élèves en langue seconde pourront croître et prendre leur place au sein d'une communauté riche en diversité, forte en valeur, et prête à contribuer pleinement à leur avenir.

**Objectif 1**  
**ASSURER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ AUX ÉLÈVES DE LA MINORITÉ**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**1 : Structures d'enseignement/encadrement**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
1.1	Administration et coordination des programmes et des politiques relatifs à l'enseignement dans la langue première. Cette activité sera la responsabilité du ministère de l'Éducation.	Le maintien de l'administration provinciale de la programmation scolaire dans la langue de la minorité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau de satisfaction mesuré par un sondage public annuel</li> <li>Le niveau de satisfaction mesuré par un sondage auprès des intervenants</li> </ul>	Contribution provinciale	102 150 \$
				Contribution fédérale	34 050 \$
				Sous-total	136 200 \$
1.2	Subvention à la Commission scolaire de langue française pour défrayer les coûts supplémentaires relatifs à l'administration et à l'enseignement dans la langue de la minorité aux niveaux élémentaire et secondaire	La Commission scolaire de langue française est en mesure d'accroître l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité et d'offrir un enseignement de qualité comparable à celui de la langue de la majorité. Des services d'appui de qualité deviennent de plus en plus disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les taux de participation des ayants droits</li> <li>Le nombre de cours et de programmes offerts</li> <li>Le taux de décrochage</li> <li>Les services d'appui dans divers domaines</li> </ul>	Contribution provinciale	915 970 \$
				Contribution fédérale	297 430 \$
				Sous-total	1 213 400 \$
1.3	Promotion de l'école française chez et par les commissaires et conseillers, ainsi que chez les parents et la communauté	La Commission scolaire de langue française est en mesure d'accroître les effectifs des écoles françaises et des partenariats sont créés avec la communauté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de participation des ayants droits</li> <li>Des projets mis en oeuvre en collaboration avec la communauté et la Commission scolaire de langue française</li> <li>La satisfaction des partenaires</li> </ul>	Contribution provinciale	8 250 \$
				Contribution fédérale	2 750 \$
				Sous-total	11 000 \$
1.4	Appui à la recherche en ce qui a trait à l'éducation dans la langue de la minorité	Des recherches et des statistiques récentes inspirent le développement de politiques et de programmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La publication et la distribution des résultats des recherches aux décideurs</li> <li>La réaction des intervenants</li> </ul>	Contribution provinciale	3 750 \$
				Contribution fédérale	1 250 \$
				Sous-total	5 000 \$
				<b>TOTAL :</b>	<b>1 365 600 \$</b>

**Objectif 1**  
**ASSURER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ AUX ÉLÈVES DE LA MINORITÉ**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**2 : Développement de programmes**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
2.1	Création et mise à jour des programmes d'études en français, en sciences humaines, en sciences, en mathématiques et en technologies et carrières	Des programmes ponctuels et inspirés des recherches les plus récentes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation par les utilisateurs</li> <li>• Le nombre de diplômés</li> <li>• Le taux de décrochage et de transfert aux écoles de langue anglaise</li> <li>• Le nombre de cours et de programmes disponibles</li> </ul>	Contribution provinciale	133 600 \$
				Contribution fédérale	200 400 \$
				Sous-total	334 000 \$
2.2	Mise à jour, achat ou élaboration de ressources pédagogiques y incluant l'appui aux bibliothèques scolaires	Du matériel pédagogique qui répond mieux aux besoins. Une quantité plus importante de ressources disponibles dans la langue de la minorité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation par les utilisateurs</li> <li>• La quantité de matériel disponible</li> <li>• La disponibilité du matériel qui contient une composante culturelle acadienne/francophone locale, régionale et nationale</li> </ul>	Contribution provinciale	43 575 \$
				Contribution fédérale	14 525 \$
				Sous-total	58 100 \$
2.3	Développement de programmes d'études et de projets, au niveau régional (Fondation d'éducation des provinces Atlantiques) et au niveau national (CMEC).	Disponibilité accrue de programmes et d'outils grâce à l'apport de spécialistes et de ressources d'autres régions. Ressources financières maximisées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité de nouveaux cours, de nouveaux programmes et de nouvelles ressources</li> <li>• L'évaluation par les utilisateurs</li> </ul>	Contribution provinciale	21 000 \$
				Contribution fédérale	7 000 \$
				Sous-total	28 000 \$
2.4	Intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement et l'apprentissage et développement de résultats d'apprentissages	Amélioration de l'apprentissage. Meilleur accès aux ressources linguistiques en français. Meilleurs choix de cours virtuels pour les élèves des petites écoles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux d'utilisation des nouvelles technologies par le personnel enseignant et les élèves</li> <li>• Le nombre de ressources citées sur le site web du Ministère</li> <li>• La quantité et la qualité des ressources technologiques disponibles</li> <li>• Les initiatives de formation aux enseignants spécifiques à la technologie</li> </ul>	Contribution provinciale	8 750 \$
				Contribution fédérale	26 250 \$
				Sous-total	35 000 \$
				<b>TOTAL :</b>	<b>455 100 \$</b>

**Objectif 1**  
**ASSURER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ AUX ÉLÈVES DE LA MINORITÉ**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**3 : Formation et perfectionnement des enseignants**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
3.1	Octroi de bourses individuelles et collectives permettant au personnel enseignant de participer à des cours ou à des stages de formation professionnelle ou linguistique	Un personnel enseignant mieux formé en langue et en pédagogie. Un personnel enseignant mieux formé en matière de culture et identité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de boursiers ou de projets</li> <li>• Le niveau de scolarité du personnel enseignant</li> <li>• La rétroaction des employeurs</li> </ul>	Contribution provinciale	-
				Contribution fédérale	5 000 \$
				Sous-total	5 000 \$
3.2	Formation des enseignants en cours d'emploi à des projets de perfectionnement dans la langue de la minorité	Un personnel enseignant mieux formé en langue et en pédagogie. Un personnel enseignant mieux formé en matière de culture et identité. Un personnel enseignant plus apte à servir de leader en développement pédagogique (mentor, par exemple).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des projets de mentorat ou d'échange parmi le personnel enseignant</li> <li>• Le niveau de satisfaction personnel des employés</li> </ul>	Contribution provinciale	10 000 \$
				Contribution fédérale	10 000 \$
				Sous-total	20 000 \$
3.3	Appui aux associations d'enseignants	Un plus grand choix de formation, entre autres sur des recherches, devient disponible. Un système d'appui est en place pour les intervenants en milieu scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de participants à des congrès et des colloques et le nombre de présentation comme suivi</li> <li>• Des réseaux d'information et de communication</li> </ul>	Contribution provinciale	2 250 \$
				Contribution fédérale	750 \$
				Sous-total	3 000 \$
				<b>TOTAL :</b>	<b>28 000 \$</b>

**Objectif 1**  
**ASSURER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ AUX ÉLÈVES DE LA MINORITÉ**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**4 : Aide aux étudiants**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
4.1	Octroi de bourses d'études et de voyages aux élèves de la minorité leur permettant de poursuivre leurs études dans leur langue maternelle	<p>Meilleur accès à des programmes de formation dans la langue maternelle de l'élève.</p> <p>Accroissement de la maîtrise de la langue maternelle et des connaissances de la culture qui s'y rattache.</p> <p>Meilleure intégration des diplômés à un milieu de travail où est utilisé la langue de la minorité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de boursiers ou de projets</li> <li>• Le niveau de scolarité des élèves</li> <li>• La satisfaction des participants</li> <li>• Le taux de placements suite aux études post-secondaire</li> </ul>	<p>Contribution provinciale</p> <p>Contribution fédérale</p> <p>Sous-total</p>	<p>-</p> <p>18 000 \$</p> <p>18 000 \$</p>
4.2	Échanges et activités culturelles et appui à des projets permettant aux étudiants de la minorité de participer à des projets de formation	<p>Accroissement de la maîtrise de la langue maternelle et des connaissances de la culture qui s'y rattache.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La satisfaction des participants</li> <li>• Le nombre d'échanges et d'activités</li> <li>• Le nombre de participants</li> </ul>	<p>Contribution provinciale</p> <p>Contribution fédérale</p> <p>Sous-total</p>	<p>1 500 \$</p> <p>500 \$</p> <p>2 000 \$</p>
				<b>TOTAL :</b>	<b>20 000 \$</b>

**Objectif 2**  
**PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES D'APPRENDRE LEUR LANGUE SECONDE**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**1 : Structures d'enseignement/encadrement**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
1.1	Administration et coordination des programmes et des politiques relatifs à l'enseignement dans la langue seconde. Cette activité sera la responsabilité du ministère de l'Éducation.	Le maintien de l'administration provinciale de la programmation scolaire dans la langue seconde.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau de satisfaction mesuré par un sondage public annuel</li> <li>• Le niveau de satisfaction mesuré par un sondage auprès des intervenants</li> </ul>	Contribution provinciale	102 150 \$
				Contribution fédérale	34 050 \$
				Sous-total	136 200 \$
1.2	Appui à la recherche en ce qui a trait à l'éducation dans la langue seconde	Des recherches et des statistiques sur le français langue seconde inspirent le développement de politiques et de programmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La publication et la distribution des résultats des recherches aux décideurs</li> <li>• La réaction des intervenants</li> </ul>	Contribution provinciale	3 750 \$
				Contribution fédérale	1 250 \$
				Sous-total	5 000 \$
1.3	Sensibilisation sur les différents types d'enseignement et d'apprentissage de la langue seconde chez les commissaires, les conseillers, les enseignants, les parents et le grand public	Les parents et les élèves anglophones sont plus en mesure de faire des décisions éclairées. La création d'un site web pour le recrutement du personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de réunion d'information</li> <li>• La publication de document de sensibilisation</li> <li>• Le taux d'inscription</li> <li>• Le nombre de visite sur le site web</li> </ul>	Contribution provinciale	8 250 \$
				Contribution fédérale	2 750 \$
				Sous-total	11 000 \$
				<b>TOTAL :</b>	<b>152 200 \$</b>

**Objectif 2**  
**PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES D'APPRENDRE LEUR LANGUE SECONDE**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**2 : Développement de programmes**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
2.1	Création et mise à jour des programmes d'études en français langue seconde et en immersion : en sciences humaines, en sciences, en mathématiques, en formation personnel et sociale et en technologies et carrières	Des programmes ponctuels et inspirés des recherches les plus récentes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation par les utilisateurs</li> <li>• Le nombre de diplômés</li> <li>• Le taux de décrochage et de transfert au programme en anglais</li> <li>• Le nombre de cours et de programmes disponibles</li> </ul>	Contribution provinciale	89 080 \$
				Contribution fédérale	133 620 \$
				Sous-total	222 700 \$
2.2	Mise à jour, achat ou élaboration de ressources pédagogiques y incluant l'appui aux bibliothèques scolaires	Du matériel pédagogique qui répond mieux aux besoins. Une quantité plus importante de ressources disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation par les utilisateurs</li> <li>• La quantité de matériel disponible</li> <li>• La disponibilité du matériel qui contient une composante culturelle acadienne/francophone locale, régionale et nationale.</li> </ul>	Contribution provinciale	164 775 \$
				Contribution fédérale	54 925 \$
				Sous-total	219 700 \$
2.3	Développement de programmes d'études et de projets au niveau régional (Fondation d'éducation des provinces Atlantiques) et au niveau national.	Disponibilité accrue de programmes et d'outils grâce à l'apport de spécialistes et de ressources d'autres régions. Ressources financières maximisées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité de nouveaux cours, de nouveaux programmes et de nouvelles ressources</li> <li>• L'évaluation par les utilisateurs</li> </ul>	Contribution provinciale	3 000 \$
				Contribution fédérale	1 000 \$
				Sous-total	4 000 \$
2.4	Intégration des nouvelles technologies en salle de classe pour l'enseignement et l'apprentissage et développement de résultats d'apprentissages	Amélioration de l'apprentissage. Meilleur accès aux ressources linguistiques en français.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux d'utilisation des nouvelles technologies par le personnel enseignant et les élèves</li> <li>• Le nombre de ressources citées sur le site web du Ministère</li> <li>• La quantité et la qualité des ressources technologiques disponibles</li> <li>• Les initiatives de formation aux enseignants spécifiques à la technologie</li> </ul>	Contribution provinciale	7 500 \$
				Contribution fédérale	22 500 \$
				Sous-total	30 000 \$
				<b>TOTAL :</b>	<b>476 400 \$</b>

**Objectif 2**  
**PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES D'APPRENDRE LEUR LANGUE SECONDE**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**3 : Formation et perfectionnement des enseignants**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
3.1	Octroi de bourses individuelles et collectives permettant au personnel enseignant de participer à des cours ou à des stages de formation professionnelle ou linguistique	Un personnel enseignant mieux formé en langue et en pédagogie. Un personnel enseignant mieux formé en matière de culture.	<ul style="list-style-type: none"> <li>C Le nombre de boursiers ou de projets</li> <li>C Le niveau de scolarité du personnel enseignant</li> <li>C La rétroaction des employeurs</li> </ul>	Contribution provinciale	-
				Contribution fédérale	35 000 \$
				Sous-total	35 000 \$
3.2	Formation des enseignants en cours d'emploi à des projets de perfectionnement professionnelle ou linguistique	Un personnel enseignant mieux formé en langue et en pédagogie. Un personnel enseignant mieux formé en matière de culture. Un personnel enseignant plus apte à servir de leader en développement pédagogique (mentor, par exemple).	<ul style="list-style-type: none"> <li>C Des projets de mentorat ou d'échange parmi le personnel enseignant</li> <li>C Le niveau de satisfaction personnel des employés</li> </ul>	Contribution provinciale	50 000 \$
				Contribution fédérale	50 000 \$
				Sous-total	100 000 \$
3.3	Appui aux associations d'enseignants	Un plus grand choix de formation, entre autres sur des recherches, devient disponible. Un système d'appui est en place pour les intervenants en milieu scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>C Le nombre de participants à des congrès et des colloques et le nombre de présentations comme suivi</li> <li>C Des réseaux d'information et de communication</li> </ul>	Contribution provinciale	3 000 \$
				Contribution fédérale	1 000 \$
				Sous-total	4 000 \$
				<b>TOTAL :</b>	<b>139 000 \$</b>

**Objectif 2**  
**PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES D'APPRENDRE LEUR LANGUE SECONDE**  
**2000-2001 à 2002-2003**

**4 : Aide aux étudiants**

ACTIVITÉS		RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU	
4.1	Octroi de bourses d'études et de voyages aux élèves leur permettant de poursuivre leurs études dans la langue seconde	Meilleur accès à des programmes de formation dans la langue seconde de l'élève. Accroissement de la maîtrise de la langue seconde et des connaissances de la culture qui s'y rattache. Meilleure intégration des diplômés à un milieu de travail où est utilisé la langue seconde.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de boursiers ou de projets</li> <li>• Le niveau de scolarité des élèves</li> <li>• La satisfaction des participants</li> <li>• La rétroaction des employeurs</li> </ul>	Contribution provinciale	-
				Contribution fédérale	25 000 \$
				Sous-total	25 000 \$
4.2	Échanges et activités culturelles permettant aux élèves de participer à des projets pour enrichir leur langue seconde	Accroissement de la maîtrise de la langue seconde et des connaissances de la culture qui s'y rattache.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La satisfaction des participants</li> <li>• Le nombre d'échanges et d'activités</li> <li>• Le nombre de participants</li> </ul>	Contribution provinciale	15 000 \$
				Contribution fédérale	5 000 \$
				Sous-total	20 000 \$
				<b>TOTAL :</b>	<b>45 000 \$</b>